

LES BURGONDES ET L'ARCHÉOLOGIE HIER ET AUJOURD'HUI

Max MARTIN

Universités de Munich et de Bâle

ZUSAMMENFASSUNG. — Seit der Mitte des 19. Jahrhunderts, als es Altertumsforschern wie H. Baudot in Dijon und F. Troyon in Lausanne gelang, den archäologischen Fundstoff des frühen Mittelalters, der uns vor allem als Beigaben aus Gräbern überliefert wird, von römischen und vorrömischen Funden zu trennen, wurden (und werden zum Teil bis heute) Funde, Gräber und selbst Friedhöfe der «*époque barbare*» nach ihrer geographischen Lage und nicht nach archäologischen Methoden einem bestimmten Ethnikum zugewiesen.

So verfuhr man auch für Gallien, also für Gebiete auf dem Boden des untergegangenen weströmischen Reiches, obwohl hier nach Ausweis der schriftlichen Überlieferung wie auch der Sprache als bei weitem dominierende Bevölkerungsmehrheit *Romanen*, d. h. Nachfahren der römischerzeitlichen Provinzbevölkerung weiterlebten. Dennoch wurde auch hier der Fundstoff lange Zeit und gleichsam pauschal demjenigen germanischen Stamm im ethnischen Sinne zugeschrieben, der für die jeweiligen Gebiete durch die Schriftquellen bezeugt wurde, in der Burgundia den Burgundern, in der Francia den Franken, in Aquitanien den Westgoten usw.

Erst neuere Analysen und Ausgrabungen ganzer Nekropolen haben gezeigt, daß der allergrößte Teil der Funde und Gräber wie auch die Friedhöfe selbst der romanischen Bevölkerung zuzuweisen sind, in der sich die germanische Zuzüger – dies gilt besonders für die Burgunder – meist rasch akkulturierten.

Nebst forschungsgeschichtlichen Aspekten behandelt der Beitrag Grabinschriften germanischer, offenbar burgundischer Personen und auch die Beigabensitte der romanischen Gesamtbevölkerung Burgunds. Dieser Grabbrauch wurde in der Regel – zumindest im 5. und 6. Jahrhundert – kaum ausgeübt oder beschränkte sich dann, bei einer Minderheit der Bestatteten, auf die Mitgabe einzelner, symbolischer Objekte, vor allem des Gürtels.

L'archéologue ayant l'honneur de parler des Burgondes, et cela à Dijon, est indiscutablement obligé d'évoquer les premières recherches archéologiques concernant le sujet, faites par Henri Baudot (1799-1880), originaire de cette ville et pendant 40 années président de la Société, puis Commission archéologique de la Côte-d'Or si active depuis le siècle passé¹. Dès 1832 Baudot entreprenait des fouilles dans des cimetières «*barbares*», surtout dans la grande nécropole de Charnay (Saône-et-Loire), mais aussi à bien d'autres endroits en Côte-d'Or. Son «*Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*», paru en 1860 dans les «*Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*», est une des publications primordiales, pour ainsi dire un vrai incunable de l'archéologie du haut Moyen Age, et cela grâce aux illustrations exactes et en plus assez luxueuses, bref d'une beauté extraordinaire (fig. 2) (Baudot 1860).

La découverte des Burgondes... et des Burgondes présumés

En 1834, publiant son premier rapport en quelque sorte préliminaire sur les «*objets antiques*» trouvés à Charnay, Baudot présumait avoir trouvé les traces «*d'un combat sanglant*» ayant eu lieu à l'époque romaine. Les épées trouvées étaient, pour lui, d'après leur longueur, des épées gauloises, les monnaies par contre dataient indubitablement de l'époque romaine, tandis que la «*figure de la croix, répétée sur plusieurs fibules, sur les deux plaques d'une des boucles de fer, et le genre même du travail semblerait annoncer une époque plus rapprochée du Moyen Age*». Malgré cette dernière observation vraiment intuitive et très perspicace, Baudot – à ce moment-là – supposait qu'«*il paraît plus probable que ces objets tiennent à une même époque, et ont appartenu à un même peuple, aux Gallo-Romains*». Restés vainqueurs ils «*se seraient hâtés d'enterrer leurs morts suivant la*



Fig. 1 – Lausanne-Bel-Air (ct. Vaud) : vaisselle et divers petits objets trouvés par F. Troyon (d'après Troyon 1841, pl. 2). Echelle 2/3 et 1/3 (vaisselle).

coutume avec armes et ce qu'ils avaient de précieux» (Baudot 1832/33).

Si nous nous limitons aux pays de l'ancien *regnum Burgundiae* y compris quelques régions voisines, c'est Frédéric Troyon (1815-1866), théologien et propriétaire à Lausanne, qui a été le premier à déterminer correctement l'époque précise de tous ces cimetières caractérisés par la présence fréquente d'armes en fer, de grandes plaques-boucles et de bien d'autres objets. Pourtant, lui aussi attribuait d'abord, en 1841, dans sa publication incontestablement exemplaire de la nécropole de Bel-Air près de Lausanne, qu'il a lui-même fouillée en dressant un plan des tombes (numérotées!), les inhumations de la couche inférieure aux Helvètes et celles de la couche supérieure aux Gallo-Romains (fig. 1) (Troyon 1841). Mais en 1845 déjà, Troyon était sûr de son affaire en rassemblant plusieurs arguments décisifs :

«A qui donc attribuer les antiquités qui nous occupent? A quelle époque les faire remonter?... La couche moyenne et la couche supérieure, avons-nous dit, renfermaient quelques médailles romaines... deux bagues, provenant de deux tombeaux différents, portent sur leur chaton deux monogrammes parfaitement pareils à ceux qu'on voit sur le revers de plusieurs monnaies mérovingiennes... Enfin dans un tombeau... paraissant appartenir au dernier âge de ces inhumations, étaient... dix monnaies de Charlemagne. La succession des couches, la différence de décomposition des squelettes et la gradation sensible de l'art disent assez que les inhumations ont été poursuivies dans ce lieu durant un long espace de temps. Aussi croyons-nous ne pas nous tromper beaucoup en fixant ces limites depuis les derniers temps de la domination romaine en Helvétie, jusqu'au IX^e siècle. Durant cette période, il n'est qu'un seul peuple qui ait



H. E. Del.

Mazaroz Lith.

Lith. A. Leroy Dijon.

SÉPULTURES DE CHARNAY
 (Ornements Grandeur Natur).

Fig. 2 – Fibules discoïdes (et quadrilobées) à décor cloisonné et à décoration de filigranes (d'après Baudot 1860, pl.12). Echelle 1/1.

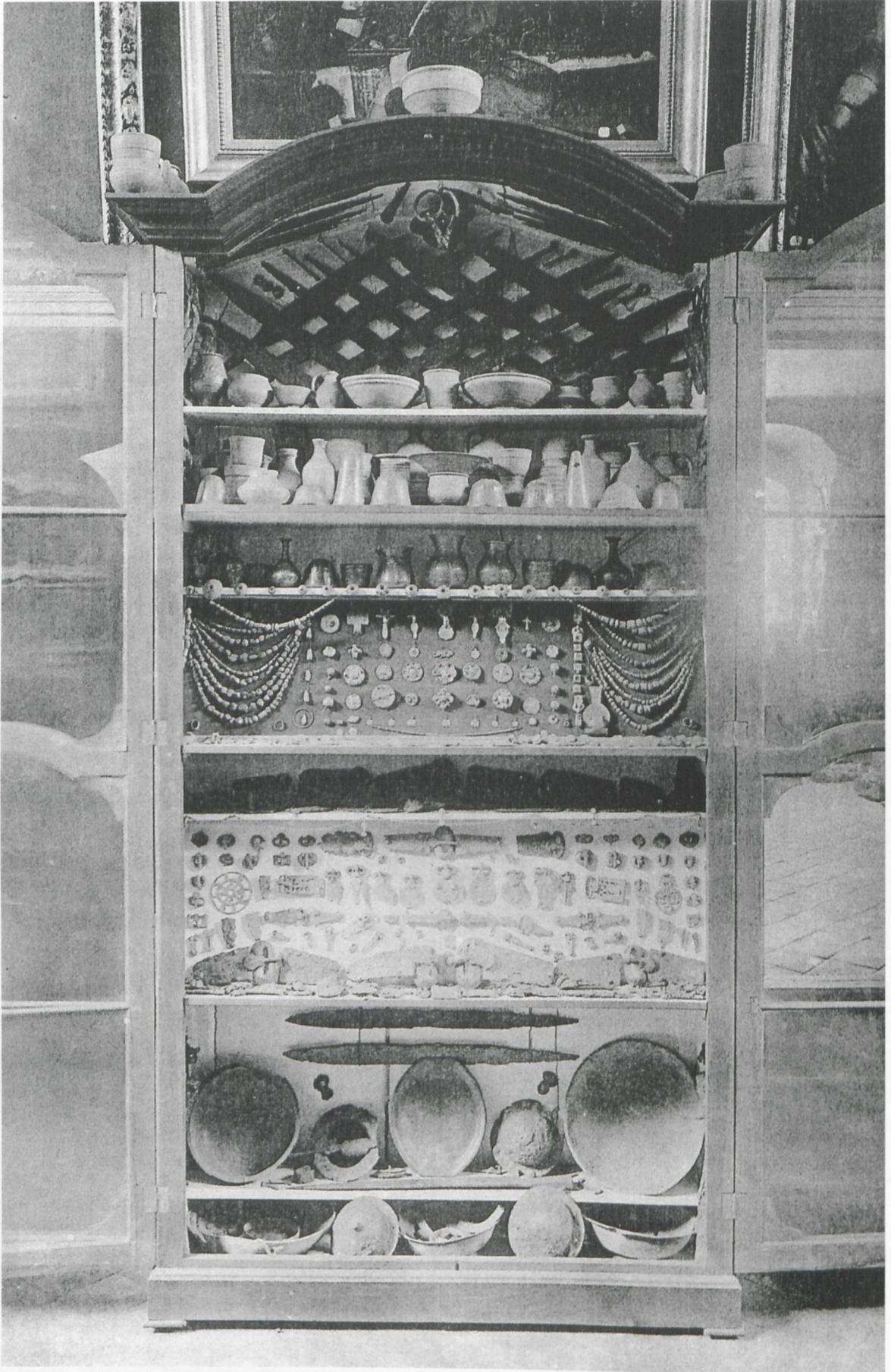


Fig. 3 – L'armoire contenant la « Collection mérovingienne de Charnay » de H. Baudot (d'après une planche du catalogue de vente, Dijon, 14 au 24 novembre 1894).

pu poursuivre paisiblement ces inhumations, et ce peuple ne peut être que les Burgondes, qui s'établirent dans l'Hélievie occidentale dans la première moitié du v^e siècle... Le cimetière de Bel-Air est loin de présenter un fait isolé, puisque vingt et une autres localités, dans le canton de Vaud, renferment les mêmes pièces qui se retrouvent aussi à Neuchâtel et dans les parties occidentales de Berne et de Soleure. Ces cimetières se rencontrent en outre dans la Franche-Comté et la Bourgogne en général» (Troyon 1846 ; voir aussi Martin 1978).

Par cette attribution aux Burgondes, Troyon avait raison en ce qui concerne la datation et l'époque des nécropoles envisagées. En même temps il avait tort par rapport à la détermination ethnique, en attribuant au peuple germanique immigré tous les gens enterrés sur ces sites, qui en vérité, comme nous le savons aujourd'hui, étaient de souche gallo-romaine, c'est-à-dire des descendants de la population provinciale de l'empire romain, en dehors de quelques rares exceptions, à savoir les *reliquiae Burgundionum*, qui ne représentaient – même au moment de leur installation au milieu du v^e siècle – évidemment qu'une très petite minorité de la population entière, et en Suisse romande et en Bourgogne.

C'est à la suite des travaux de Troyon et Baudot qu'on a pris l'habitude de qualifier de burgondes toutes les nécropoles du haut Moyen Age du royaume burgonde et leurs inhumations, dans le sens ethnique du terme. Cette manière de voir a longtemps dominé, des deux côtés du Jura, l'archéologie du haut Moyen Age, qualifiée d'époque barbare, expression assez révélatrice.

A Dijon d'ailleurs, la collection Baudot passa, en 1894, à la vente aux enchères, et avec elle, les trouvailles archéologiques ! Une première apogée de l'archéologie «burgonde» trouva ainsi sa fin d'une manière assez abrupte. Une des planches du catalogue de vente, intitulé «Catalogue des tableaux et objets d'art et de haute curiosité composant la Collection de feu M. Henri Baudot», représente l'armoire (fig. 3)² dans laquelle étaient exposés les fruits de ses fouilles de la nécropole de Charnay, dont les objets les plus importants ont été achetés, heureusement, par le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye.

En 1879, la Revue Archéologique présentait la première carte de répartition d'objets du haut Moyen Age. Elle nous montre les Burgondes, en qualité de peuple germanique, occupant les pays du royaume burgonde et des régions avoisnantes (fig. 4) (Bertrand 1879). Pour l'auteur,

Alexandre Bertrand, la carte fournissait, grâce aux sources écrites (qui – en ce cas – permettaient au préhistorien Bertrand de contrôler sa thèse), la preuve que des objets archéologiques, cartographiés, peuvent servir à déterminer le pays ou la patrie d'un peuple : pour Bertrand, des fibules digitées d'un type répandu surtout au Nord de la France indiquaient les pays peuplés par les Francs. Par contre, la répartition des plaques-boucles en bronze figurant des symboles ou scènes chrétiennes désignait d'après lui le pays des Burgondes ; enfin, au Sud de la Gaule, des objets à décor cloisonné délimitaient la *Gothia*.

Des déductions de cette sorte faisaient école. Dorénavant les sources écrites, ne traduisant pour toute l'antiquité et le haut Moyen Age souvent que le caractère politique, mais pas ethnique, d'une population ou d'un peuple, déterminaient l'origine ethnique des milliers de morts de «l'époque barbare» et des centaines de nécropoles. Par conséquent, les différents types de plaques-boucles en bronze et bien d'autres objets ont été classés comme objets d'un artisanat burgonde, c'est-à-dire du peuple germanique des Burgondes, et cela – bien entendu – parfois jusqu'à nos jours.

En 1954 même, le germaniste A. Mentz – et il a eu des collègues qui l'ont suivi – a proposé de reconnaître dans des inscriptions entourant sur plusieurs plaques-boucles de bronze les représentations figurées, des témoins de la langue burgonde (Mentz 1954/55). Mais il s'agit bien sûr de latin, même si c'est en effet un latin souvent assez dégénéré.

Les *reliquiae Burgundionum* et les *indigeni* des sources écrites

D'après les chroniques et d'autres sources écrites (Wood 1990) l'empire romain transféra vers le milieu du v^e siècle des *reliquiae Burgundionum*, des restes du peuple burgonde, dans une région autour de Genève appelée *Sapaudia*, qui à ce moment-là ne correspondait qu'en partie à la Savoie actuelle. Là, ils devaient partager les terres avec les *indigeni*, c'est-à-dire avec les descendants de la population gallo-romaine : «*Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda*». En peu d'années les Burgondes – et maintenant la source écrite parle de la classe régnante de ce peuple – occupèrent des terres en Gaule, en accord avec les membres de la couche sociale correspondante des *indigeni*, les sénateurs du pays : «*Burgundiones partem*

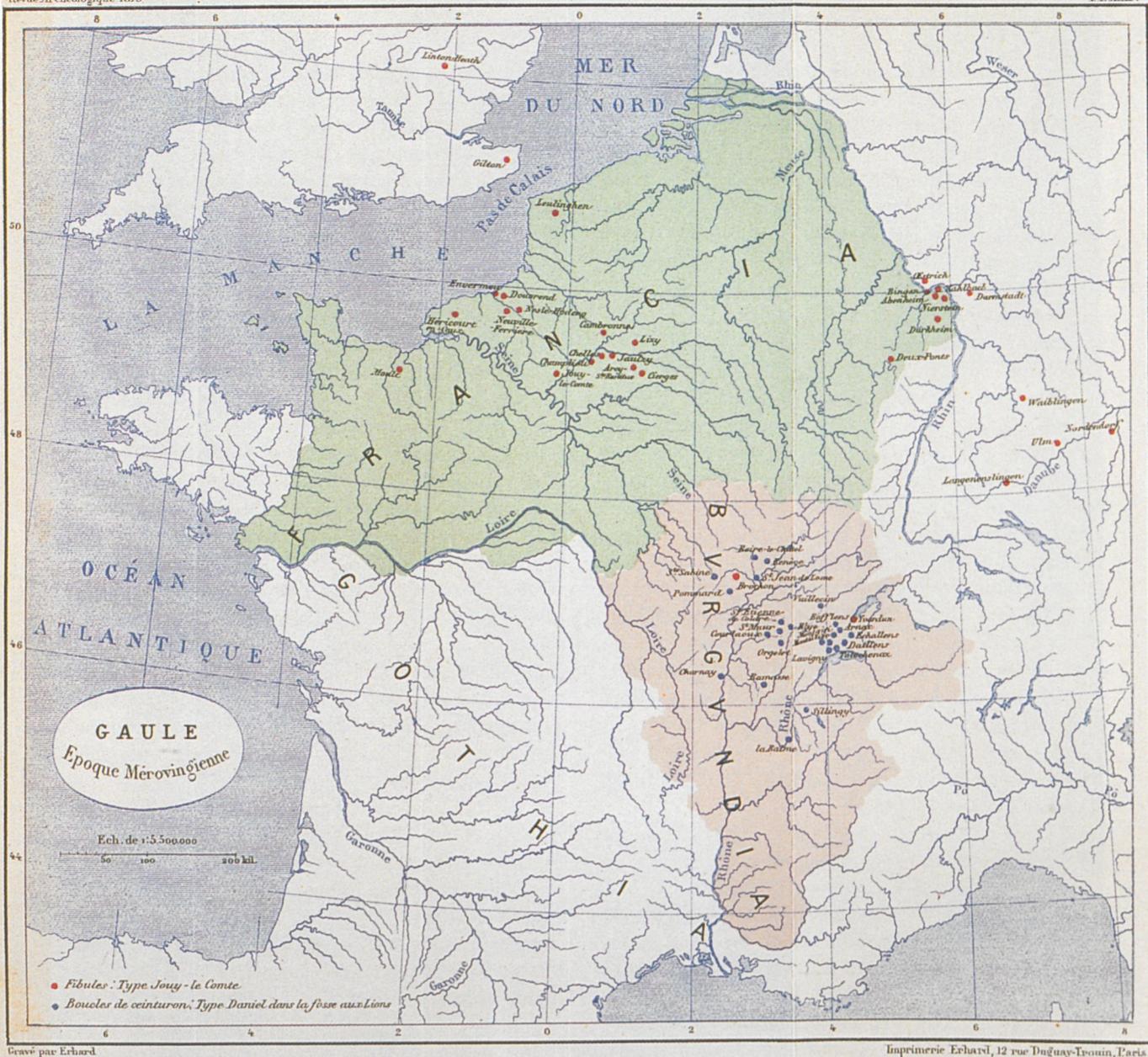


Fig. 4 - « Gaule, époque mérovingienne ». Carte dressée par A. Bertrand, montrant la répartition des fibules du type « Jouy-le-Comte » considéré comme franc (points rouges) et des plaques-boucles en bronze du type « Daniel dans la fosse aux Lions » et leurs apparentées qualifiées de burgondes (d'après Bertrand 1879).

Galliae occupaverunt terrasque cum Gallis senatoribus dividerunt. Les deux passages cités nous parlent expressément de la population indigène, et pourtant les archéologues ne l'ont longtemps ni cherchée ni reconnue !

Aujourd'hui, dans l'archéologie « burgonde », deux constatations s'avèrent justes : en premier lieu on est d'accord pour considérer que la plus grande partie du matériel archéologique, provenant presque entièrement des tombes, appartenait autrefois à la culture matérielle des indigènes, qui formaient même après l'installation des

reliquiae Burgundionum la majorité, voire la presque totalité de la population. Deuxièmement, il est accepté – et le travail de R. Marti dans ce volume le montre très clairement – que les témoignages archéologiques de l'installation germanique en *Sapaudia* sont extrêmement rares, même si l'on y ajoute un élément anthropologique : des squelettes avec crâne artificiellement déformé, une coutume orientale apportée en Europe centrale par les Huns, adoptée pendant un court laps de temps par des membres du peuple burgonde et transférée avec eux en *Sapaudia*.



Fig. 5 - 1-3 : Épitaphes de trois hommes portant les noms germaniques AVNEMVNDVS (1), MANNELEVBVS (2) et BALDARIDVS (3), appartenant avec vraisemblance au peuple burgonde, morts en 486, 487 et 488 à Grésy-sur-Aix, Savoie (1) et Briord, Ain (2.3) à l'âge de 60 ans, et ayant par conséquent fait partie des *reliquiae Burgundionum* immigrés au milieu du V^e siècle.
4 : Épitaphe de Saint-Vallier, Drôme : une femme, LEVBATENA, morte en 503 à l'âge de 45 (?) ans (d'après Le Blant 1865, 1892, et Descombes 1985). Echelle 1/10.

D'ailleurs ni les éléments archéologiques (fibules digitées et autres éléments des costumes germaniques, coutumes funéraires, etc.), ni la particularité anthropologique mentionnée, ne pourraient, tout seuls, nous fournir des preuves suffisantes d'une présence des *reliquiae Burgundionum*, attestée par les sources écrites. On les qualifierait de germaniques, mais personne ne serait forcé de les identifier avec le peuple burgonde. C'est qu'un artisanat ou un esprit typiquement burgonde n'existait pas ou, au moins, ne peut pas être isolé ou saisi à travers les coutumes funéraires et la culture matérielle conservée dans le sol.

Les épitaphes de personnages germaniques

Aux éléments archéologiques et anthropologiques s'ajoutent comme témoins de la présence de personnes germaniques des documents épigraphiques que les archéologues ne prennent en compte que rarement. Pourtant, nous connaissons une série d'épitaphes de l'époque du royaume burgonde indépendant, avant la conquête franque (534), qui présentent une inscription funéraire en latin gravée - d'après les noms des défunts - à la mémoire d'un personnage d'origine germanique, que tout porte à

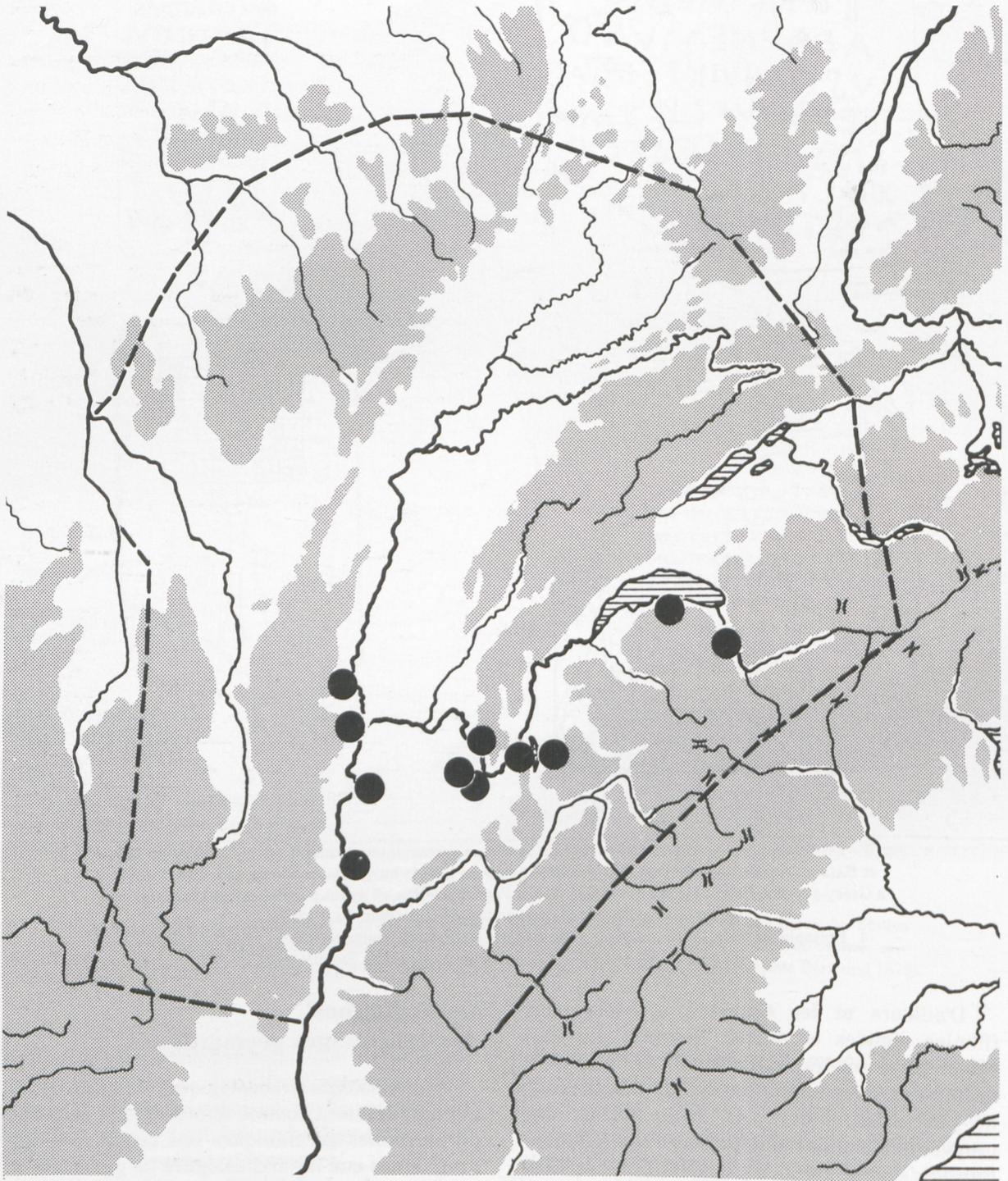


Fig. 6 – Répartition des inscriptions funéraires datées de l'époque du royaume burgonde et donc antérieures à la conquête franque (534), dont le défunt porte un nom germanique (d'après Martin 1981, fig. 93, et Descombes 1985).

considérer comme burgonde. Ces épitaphes se trouvent, en nombre supérieur à d'autres régions, dans des zones rurales, donc à la campagne, entre Genève, Lyon et Valence. Cette «répartition», qui «reflète... pour une part non négligeable, la géographie des établissements burgondes dans la région» (Descombes 1985: 165 et ss., surtout 171), dépasse assez largement les limites méridionales établies par les éléments archéologiques dus aux Burgondes.

Une bonne quinzaine de ces épitaphes est bien datée par la mention du ou des consuls déterminant l'année de décès. La série s'établit après 480 et les noms germaniques s'échelonnent durant toute la période burgonde (et naturellement aussi franque), sans qu'il soit possible de dégager un accroissement; les épitaphes postérieures à 534 ne sont pas considérées ici. Parmi les noms germaniques transmis par les inscriptions, citons des exemples comme les noms féminins AISBERGA, ARENBERGA et GVNDEFRIDA, et les noms masculins ARIMVNDVS, OBTVLVVS et VITIGISELVS.

De la répartition de ce troisième élément germanique, voire burgonde (fig. 6), il résulte que les Burgondes – l'épitaphe en soi et par sa valeur prouve qu'il s'agit chaque fois d'un membre de la couche sociale supérieure – se sont étendus non seulement vers Lyon, mais encore assez tôt (ou dès le début de leur installation?) plus au Sud, là où la coutume de l'épitaphe, l'inscription funéraire en pierre, s'est maintenue chez la population de souche gallo-romaine, c'est-à-dire les «Romans» (*Romani*) depuis l'antiquité.

Vu les dates des décès, nous avons affaire à des Burgondes de la génération immigrée et des deux (et trois) premières générations nées dans la nouvelle patrie: trois hommes, un MANNELEVBVS (fig. 5, 1) et un BALDARICVS (fig. 5, 2), morts à Briord (canton de Lhuis, Ain) en 487-488, et un AVNEMVNDVS (fig. 5, 3) mort à Grésy-sur-Aix en 486, étaient nés – d'après leurs âges (60 ans) – entre environ 425 et 436³. Evidemment ils appartenaient jadis aux *reliquiae Burgundionum* déplacés en *Sapaudia*. A la première génération née dans la nouvelle patrie, entre 450 et 473, appartenaient à Briord des femmes portant les noms de RVDEHILDE (+ 491), ARENBERGA (+ 501) et (V)ILIOBERGA (+ 501), ainsi qu'à Vézeronce (canton de Morestel, Isère) une AISBERGA (+ 491), à Vienne un (...)DIGERNVS (+ 483 ou 490) et un (...)NDOERDVS (+ 495), à Valence un OBTVLVVS (+ 491), et probablement la femme LEVBATENA (+ 503) (fig. 5, 4), dont l'épitaphe a été trouvée à Saint-Vallier, à 25 km en amont de Valence.

Les familles dont ces personnages faisaient autrefois partie, se sont installées aux lieux mentionnés soit dès le milieu du V^e siècle, soit, par exemple à Vienne et Valence, au cours de la deuxième moitié de ce siècle. Dans ces régions les Burgondes ne pratiquaient plus ni la déformation crânienne⁴ ni la coutume du dépôt de mobilier funéraire, l'une et l'autre presque entièrement absentes dans ces régions méridionales et au Sud de la *Sapaudia*, toujours et presque exclusivement peuplées par des Gallo-Romains et leurs descendants; en revanche, l'inscription funéraire datée ne se pratiquait guère au Nord du Rhône et de Lyon pendant les V^e et VI^e siècles, ce qui nous empêche malheureusement de comparer ces deux parties du royaume burgonde sous plusieurs aspects.

Au total, les épitaphes traduisent la présence de gens d'origine germanique et en même temps leur acculturation aux *Romani*, aux *indigeni* des sources écrites.

Les témoins archéologiques des *indigeni*

L'acculturation des Burgondes et d'autres petits sous-groupes de Germains peut-être venus avec eux, au total certainement fort minoritaires par rapport à la totalité de la population, se met très nettement en évidence. Ils se sont approprié assez vite la mode, le goût et les connaissances de la technique antique des indigènes. Mais comment saisir cette partie, quasiment muette, de la majorité de la population sapaudienne et bourguignonne très bien attestée par les sources écrites et du reste par leur langue, l'aïeule de la langue française? Est-ce que nous avons vraiment affaire, archéologiquement, à une majorité silencieuse?

Ce n'est que depuis peu de temps que nous connaissons mieux, par l'archéologie, cette majorité de la population du royaume burgonde. Jusqu'aux années soixante, cette majorité n'existait presque pas, au moins pour l'archéologie de terrain, en dépit de tous les édifices du culte chrétien et d'autres structures architecturales découvertes par les fouilles, les épitaphes de personnages romans, etc.

A peu de distance de Genève, la première capitale des Burgondes, un cimetière fouillé dans sa totalité peut illustrer le mieux à l'aide des coutumes funéraires cette «majorité silencieuse» de la population. Il s'agit de la nécropole rurale d'Avusy-Sézeznin utilisée sans interruption de la fin du IV^e jusqu'au début du VIII^e siècle (Privati 1983; Martin 1986 a).

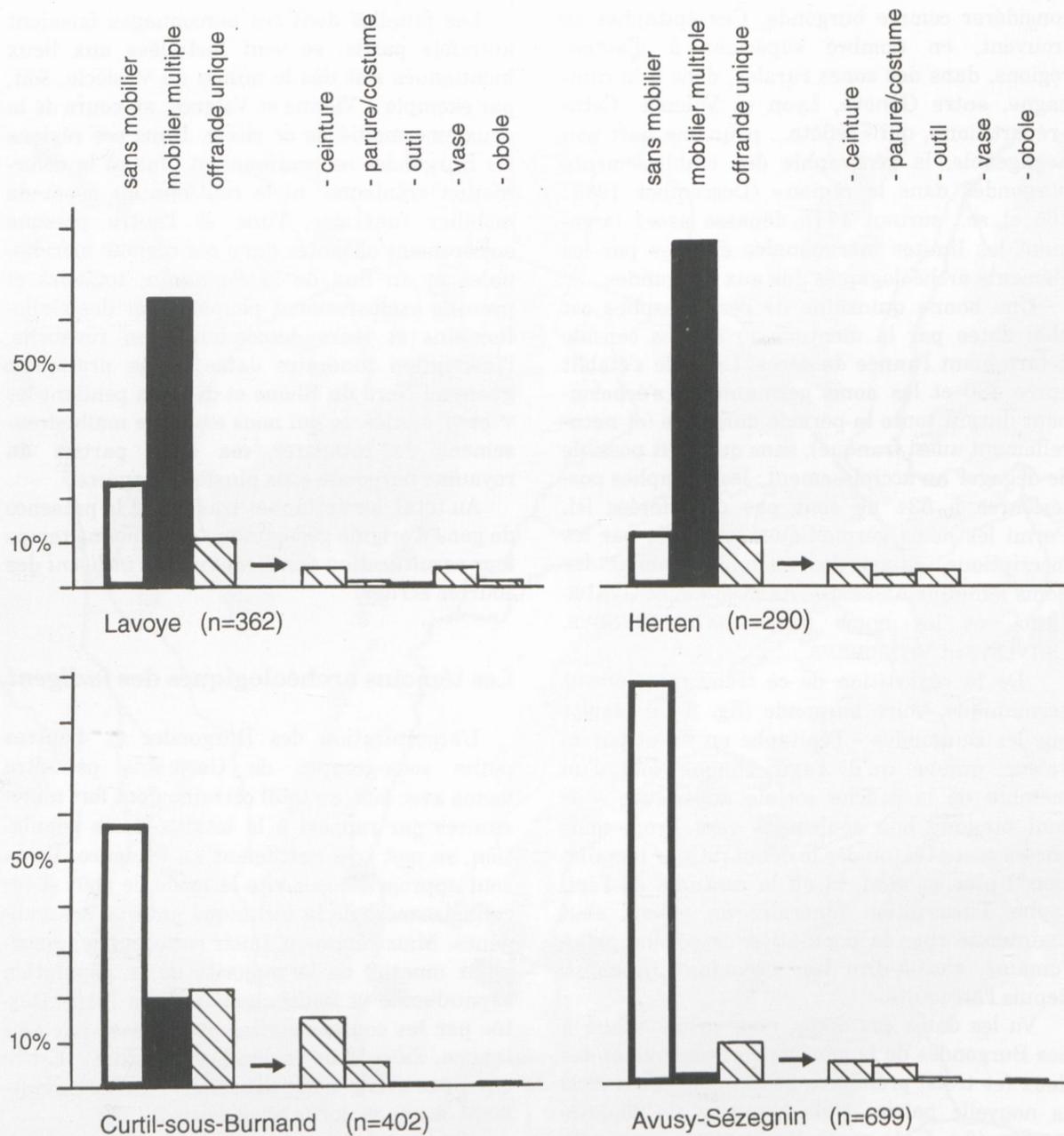


Fig. 7 – Mobiliers funéraires et offrande d'un seul objet dans le cimetière franc de Lavoye (départ. Meuse), le cimetière alémanique de Herten (Bade-Wurtemberg), et dans les cimetières romano-burgondes de Curtil-sous-Burnand (départ. Saône-et-Loire) et d'Avusy-Sézegnin (ct. Genève) (d'après Martin 1991, p. 302).

A la limite occidentale, partiellement détruite par une carrière, un groupe de 11 tombes (orientées Sud-Nord et Nord-Sud) date d'après son mobilier tardoromain (surtout de la céramique) de la fin du IV^e et du début du V^e siècle. Vers le milieu de ce siècle, une nouvelle nécropole se constitue, avec des inhumations maintenant orientées Ouest-Est, qui comptait à la fin de l'occupation du site presque mille tombes dont 700

ont pu être systématiquement fouillées. 630 des 700 inhumations étaient depourvues de tout objet ! Il n'y a que 70 tombes (10 %) qui ont livré un mobilier funéraire, et en outre, 60 de ces 70 tombes ne contenaient qu'un seul objet : soit une boucle ou plaque-boucle fermant la ceinture (29 fois), soit un élément de parure (15 fois), une bague (3 fois), un peigne (3 fois), etc. (fig. 7). Par contre, même les douze (!) mobiliers multiples

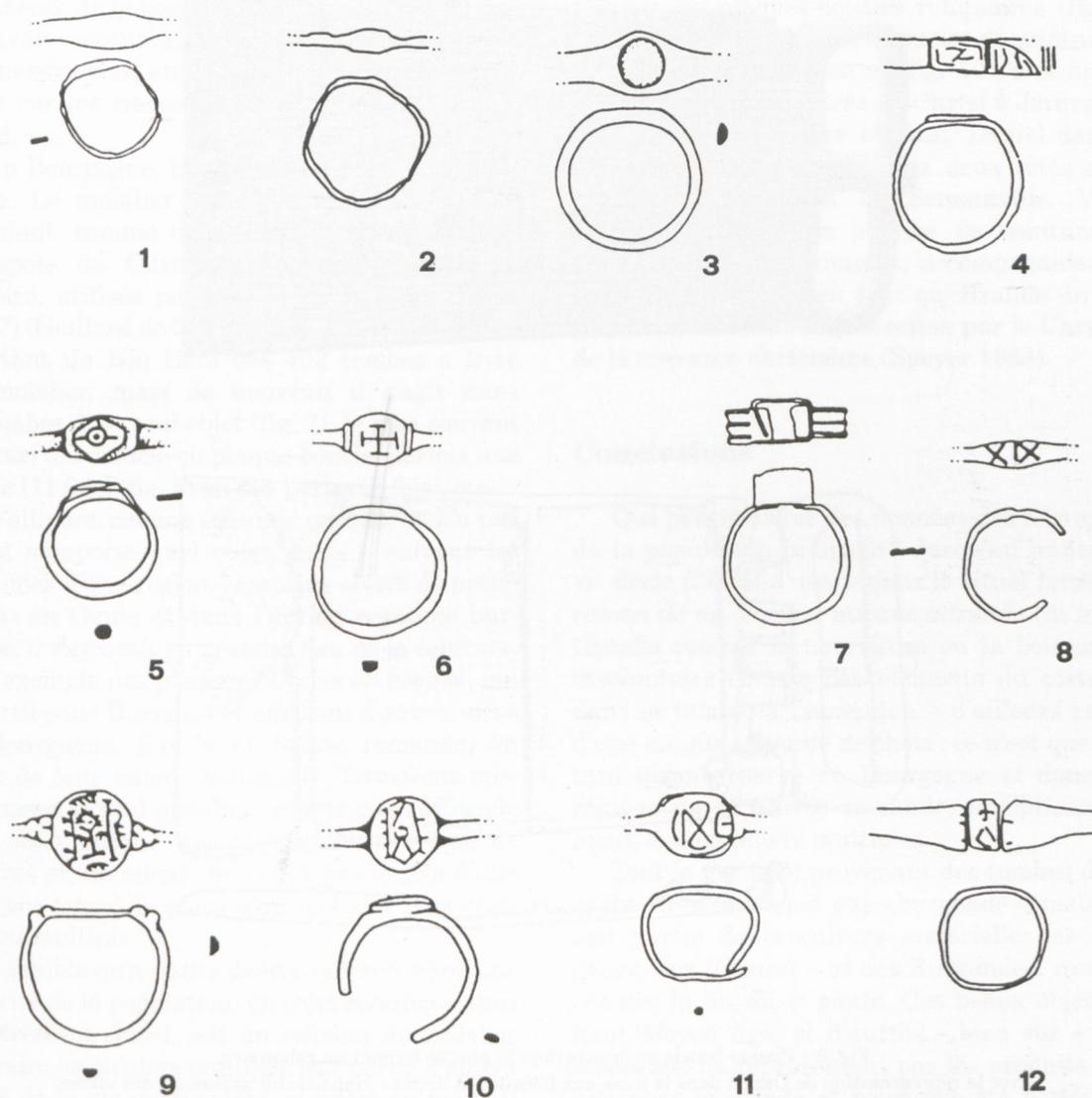


Fig. 8 – Curtil-sous-Burnand (départ. Saône-et-Loire) : bagues en argent (7.12) et en bronze (1-6. 8-11), comme offrande unique dans les tombes 209 (1), 241 (2), 183 (3), 200 (4), 213 (5), 154 (6), 132 (7.8), 276 (9), 225 (10), 237 (11) et 262 (12) (d'après Ajot 1986). Echelle 3/4.

– parmi eux un scramasaxe, la seule arme de toute la nécropole, associée à une ceinture munie d'une plaque-boucle des environs de 600 et de sa bourse – restent très pauvres (fig. 7); du reste, à part quatre individus dont le crâne est déformé, la nécropole n'a livré aucun élément de provenance germanique.

L'offrande du mobilier funéraire n'existait pratiquement pas, surtout dans les secteurs du

v^e et du début du vi^e siècle. Même après cette date et jusqu'à la fin de l'occupation du site, le mobilier ne s'est guère diversifié. La population ensevelie à Sézegnin, indubitablement de provenance indigène et descendant directement des Gallo-Romains, se présente après 400 et pendant tout le v^e et le premier tiers du vi^e siècle comme à peu près silencieuse. C'est pour cela que, tant qu'on n'a fouillé et étudié que des

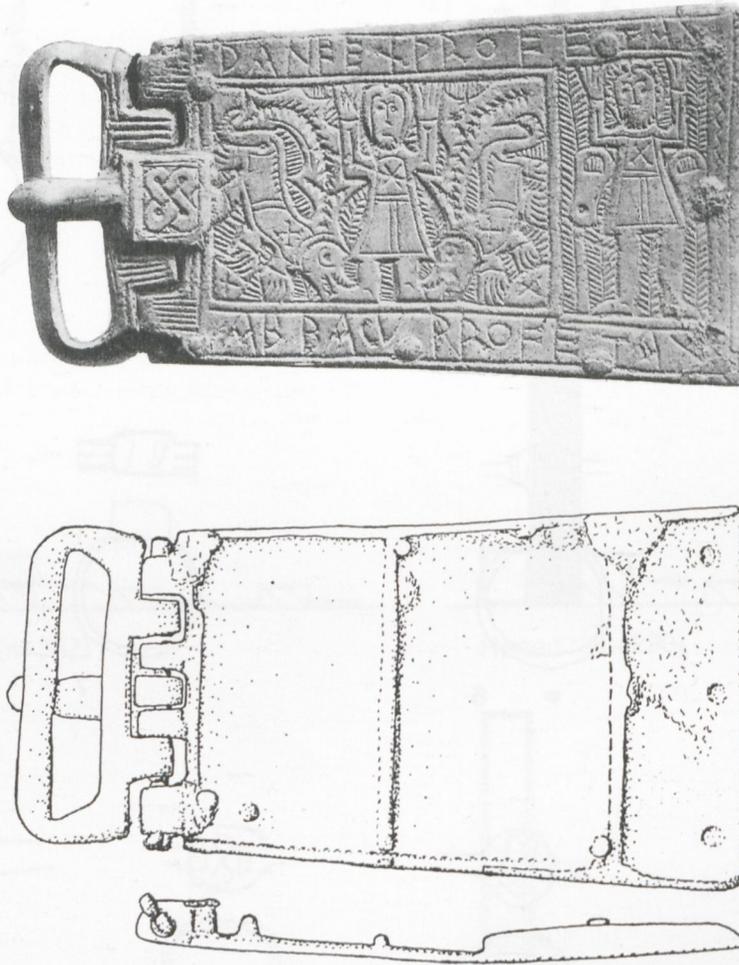


Fig. 9 – Plaque-boucle en bronze dont la plaque formait un reliquaire, avec la représentation de Daniel dans la fosse aux lions et – à droite – Habacuc lui apportant des vivres. Provenant de la vallée de la Saône (d'après Gaillard de Sémainville, Vallet 1979). Echelle 2/3.



Fig. 10 – Plaque-boucle en os du VII^e siècle, trouvée dans une tombe de l'église Saint-Martin à Vevey (d'après Auberson, Martin 1991). Photo Y. André, Cortaillod. Echelle 2/3.

tombes livrant des objets, mais jamais des nécropoles entières, l'archéologie n'a pas pris conscience de la population indigène. Par contre, on avait coutume d'identifier les bijoux, les plaques-boucles, etc., comme «burgondes», toujours sur les traces de Troyon, Baudot et Bertrand.

En Bourgogne, la situation s'avère peu différente. Le mobilier funéraire n'est guère plus abondant, comme nous montre l'exemple de la nécropole de Curtil-sour-Burnand en Saône-et-Loire, utilisée pendant le VI^e et le VII^e siècle (fig. 7) (Gaillard de Sémainville 1980; Ajot 1986). Pourtant un bon tiers des 402 tombes a livré du mobilier, mais de nouveau il s'agit dans 87 tombes d'un seul objet (fig. 7), le plus souvent (63 fois) une boucle ou plaque-boucle, parfois une bague (11 fois) (fig. 8) ou des perles (3 fois), etc.

D'ailleurs, comme offrande unique, on n'a pas choisi n'importe quel objet, mais – suivant les coutumes d'une région – certains objets de préférence: en Gaule et dans l'ancien royaume burgonde, il s'agissait en premier lieu de la ceinture.

L'exemple des plaques-boucles en bronze, qui à Curtil-sous-Burnand et sur bien d'autres sites en Bourgogne, Savoie et Suisse romande, en dépit de leur valeur matérielle, formaient normalement le seul mobilier, atteste que l'offrande d'un objet unique n'était pas une coutume de pauvres et, de même, ne jouait pas le rôle d'une *pars pro toto*, à la place d'un mobilier plus complet ou multiple.

Il semble qu'à partir de 400 environ, chez une minorité de la population, un objet spécifique était délibérément choisi, soit un élément du mobilier funéraire jusqu'alors multiple, soit parmi d'autres objets de la vie quotidienne, et offert au mort. Il s'agissait donc d'une offrande symbolique, à laquelle étaient rattachées certaines notions, qui différaient selon les objets. D'après la fonction de ces offrandes dans la vie quotidienne – ceintures, éléments de parure ou fuseau par exemple – il apparaît que cette coutume funéraire était surtout réservée aux femmes.

D'autres exemples nous montrent que l'offrande unique de nos indigènes, les *Romani*, n'est pas seulement une coutume funéraire romane, mais aussi et avant tout un usage chrétien. Des idées chrétiennes devaient être rattachées à ces objets de choix (Martin 1991: 295 et ss.).

Partout dans l'ancien royaume burgonde, l'offrande symbolique la plus fréquente est la ceinture à garniture métallique. Les sources écrites et l'archéologie permettent d'affirmer que la ceinture, part de l'habillement qui avait déjà une importance significative dans le monde

gréco-romain, reçut, dans l'idéologie chrétienne, également une valeur symbolique. On peut mentionner les plaques-boucles reliquaires (fig. 9), les séries bien connues de boucles de ceinture en bronze, en ivoire ou en os (fig. 10), aux figurations chrétiennes (entrée du Christ à Jérusalem, Le Christ entre Pierre et Paul, Daniel dans la fosse aux lions, «orants» des deux côtés de la croix, etc.) (Gaillard de Sémainville, Vallet 1979). Ces types de boucles de ceinture, et d'autres bien plus simples, accompagnaient le mort dans l'au-delà en tant qu'offrande unique, comme symbole de la protection par le Christ et de la croyance chrétienne (Speyer 1983).

Conclusions

Que peut-on tirer des données des nécropoles de la population indigène? Jusqu'au milieu du VI^e siècle il était d'usage dans le rituel funéraire roman de ne déposer aucune offrande (ni intentionnelle comme la nourriture ou la boisson, ni involontaire comme des éléments du costume) dans la tombe, à l'exception – d'ailleurs rare – d'une unique offrande de choix; ce n'est que plus tard qu'on observe en Bourgogne et dans des régions de la Suisse romande, exceptionnellement, des mobiliers multiples.

Tout le matériel provenant des tombes du VI^e et du VII^e siècle n'est pas «burgonde», mais faisait partie de la culture matérielle des indigènes, des *Romani* – et des Burgondes, romanisés dès la fin du V^e siècle. Ces beaux objets du haut Moyen Age, et d'autres – bien sûr – plus modestes, ne représentent pas les produits d'un artisanat burgonde et n'ont pas été portés par les Burgondes comme éléments d'un costume quasiment «national».

Plusieurs éléments, notamment du costume féminin, et parmi eux en particulier les fibules discoïdes à décor repoussé et les plaques-boucles à plaque rectangulaire, souvent damasquinées, reflètent d'après leur répartition l'unité culturelle – au moins dans un des domaines de la vie – entre Bourgogne, Franche-Comté et Suisse romande.

Par conséquent, les vrais Burgondes ne constituent, pour l'archéologie, qu'un épisode, alors que l'influence et l'importance de leur classe sociale dirigeante sur le plan politique étaient – sans que cela soit une contradiction – sensiblement plus grandes et représentaient un poids qui a donné à une des régions centrales et importantes du royaume burgonde son nom: la Bourgogne.

NOTES

1. Ce texte ressort – en partie – d'une conférence publique tenue à Dijon le 4 novembre 1992, en ouverture du Colloque « Les Burgondes : apports de l'archéologie », à l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon.

2. Dans le catalogue de vente de cette importante collection Baudot, les tableaux, les ivoires, les émaux, les meubles, etc., venaient en premier, les trouvailles archéologiques et les médailles, par contre, en dernier. La planche (fig. 2) porte la légende : « Collection mérovingienne de Charnay (Nos. 1550 à 1644) ».

3. Le fait que d'après leur épitaphe ces trois hommes auraient atteint un âge de 60 ans montre très nettement que nous avons affaire chaque fois à un âge de décès approximatif.

4. Nous n'avons actuellement aucune preuve, même pour les régions centrales de la *Sapaudia*, que les Burgondes auraient pratiqué ou continué cette coutume étrange dans leur nouvelle patrie (Martin 1986 b, p. 100, 178 et suiv., fig. 15). Nous ne partageons pas les conclusions de L. Buchet, qui doute de la cohérence entre la déformation crânienne et l'installation des Burgondes en *Sapaudia* et France orientale (Buchet 1988 : 62 et ss. : « La plupart des découvertes de crânes déformés... indiquent, par leur datation, qu'elles [Buchet pense aux déformations] ont été pratiquées après l'installation des Burgondes en *Sapaudia* »). Son opinion basée sur des datations dépassées est à corriger, puisque tous les cas aujourd'hui connus et datables – et il faut s'appuyer sur eux et non sur des cas douteux et hors contexte – appartiennent au V^e siècle, une concentration qui ne doit certainement rien au hasard.

BIBLIOGRAPHIE

- AJOT 1986 = AJOT J. *La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire)*, Meaux, 1986.
- AUBERSON, MARTIN 1991 = AUBERSON L., MARTIN M. L'église de Saint-Martin à Vevey au haut Moyen Age et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé. *Archéologie suisse*, t. 14, 1991, p. 274-292.
- BAUDOT 1832/33 = BAUDOT H. Description d'objets antiques, découverts en octobre 1832, dans le territoire de Charnay, commune de l'arrondissement de Verdun, département de Saône-et-Loire. *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 1, 1832/33 (1834), p. 200-223.
- BAUDOT 1860 = BAUDOT H. Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, et particulièrement à Charnay. *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. 5, 1857-1860, p. 127-320.
- BERTRAND 1879 = BERTRAND A. Les bijoux de Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise) et les cimetières mérovingiens de la Gaule. *Revue archéologique*, t. 20, 1879, p. 193-210.
- BUCHET 1988 = BUCHET L. La déformation crânienne en Gaule et dans les régions limitrophes pendant le haut Moyen Age, son origine – sa valeur historique. *Archéologie médiévale*, t. 18, 1988, p. 55-71.
- DESCOMBES 1985 = DESCOMBES F. *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la renaissance carolingienne. XV : Viennoise du Nord*. Paris : CNRS, 1985.
- GAILLARD de SEMAINVILLE 1980 = GAILLARD de SEMAINVILLE H. *Les cimetières mérovingiens de la Côte chalonaise et de la Côte mâconnaise*. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 3^e suppl., Dijon, 1980.
- GAILLARD de SEMAINVILLE, VALLET 1979 = GAILLARD de SEMAINVILLE H., VALLET F. Fibules et plaques-boucles mérovingiennes de la collection Febvre conservées au Musée des Antiquités Nationales. *Antiquités Nationales*, t. 11, 1979, p. 57-77.
- LE BLANT 1865 = LE BLANT E. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. 2, Paris : Imprimerie impériale, 1865.
- LE BLANT 1892 = LE BLANT E. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris : Imprimerie nationale, 1892.
- MARTIN 1978 = MARTIN M. Frédéric Troyon, Ferdinand Keller et Johann J. Schmid : Archéologues suisses contemporains de l'Abbé Cochet. In : *Centenaire de l'Abbé Cochet 1975. Actes du colloque international d'archéologie (Rouen 1975)*, fasc. 1, L'Abbé Cochet et l'archéologie au XIX^e siècle, Rouen, 1978, p. 101-111.
- MARTIN 1981 = MARTIN M. Burgunden. Archäologisches (443-700). In : *Reallexikon für Germanische Altertumskunde*, 2^e éd., t. 4. Berlin/New York : de Gruyter, 1981, p. 248-271.
- MARTIN 1986 a = MARTIN M. Romani e Germani nelle Alpi occidentali e nelle Prealpi tra il lago di Ginevra e il lago di Costanza : il contributo delle necropoli. *Quaderno dell'Istituto storico italo-germanico in Trento*, Quaderno 19, Bologna : Mulino, 1986, p. 147-200.
- MARTIN 1986 b = MARTIN M. Das Frühmittelalter. In : *Chronologie. Archäologische Daten der Schweiz / Datation archéologique en Suisse. Antiqua*, t. 15, Bâle : Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1986, p. 99-117, 178-191.
- MARTIN 1991 = MARTIN M. *Das spätrömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau*, Text, Derendingen/Solothurn : Habegger, 1991.
- MENTZ 1954/55 = MENTZ A. Schrift und Sprache der Burgunder. *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Literatur*, t. 85, 1954/55, p. 1-17.
- PRIVATI 1983 = PRIVATI B. *La nécropole de Sézégny (Avusy-Genève)*. *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 10, Genève : A. Jullien, Paris : Champion-Slatkine, 1983.
- SPEYER 1983 = SPEYER W. Gürtel. In : *Reallexikon für Antike und Christentum*, t. 12, Stuttgart : Hiersemann 1983, col. 1232-1266.
- TROYON 1841 = TROYON F. Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne. *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich*, t. 1, 1837-41, Heft 9.
- TROYON 1846 = TROYON F. Antiquités de Bel-Air, près Lausanne, de Nordendorf, près Augsburg et de Lens, dans le département du Pas-de-Calais. *Allgemeine Zeitschrift für Geschichte* (Berlin), t. 5, 1846, p. 272-285.
- WOOD 1990 = WOOD I. Ethnicity and the Ethnogenesis of the Burgundians. In : WOLFRAM (H.) éd., POHL (W.) éd. *Typen der Ethnogenese unter besonderer Berücksichtigung der Bayern*, Teil I, Denkschriften der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, t. 203, Wien, 1990, p. 53-69.